

AFFICHAGE N°	: Dir_DP_231004
TITRE DU POSTE	: Directrice ou directeur du service du développement professionnel
ÉCHELLE SALARIALE	: 95 193 \$ à 126 920 \$ (classe 9 des échelles de traitement des emplois de cadre du réseau des centres de services scolaires et des commissions scolaires)
AVANTAGES SOCIAUX	: Régime de retraite Assurances collectives Plan de développement professionnel
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	: Président-directeur général
ENTRÉE EN FONCTION	: 11 décembre 2023
SEMAINE DE TRAVAIL	: Cinq (5) jours / 35 h – possibilité d’horaire compressé sur 4 jours ½

DÉBUT DE L’AFFICHAGE : le 4 octobre 2023

FIN DE L’AFFICHAGE : le 25 octobre 2023 à 16 h 30

Description de l’emploi

▪ Description sommaire

Sous l’autorité du président-directeur général, vous exercerez un leadership de haut niveau en développement professionnel. Vous participerez au développement d’une vision globale et à la mise en œuvre du plan stratégique. Vous exercerez un rôle-conseil auprès du président-directeur général dans les domaines sous votre responsabilité et mettrez en place des services de très grande qualité et d’avant-garde dans un environnement où l’approche client est de toute première importance.

▪ Principales responsabilités

- ◆ Participer à l’élaboration des orientations et des stratégies de l’Association en matière de développement professionnel et à la mise en œuvre du plan d’action annuel.
- ◆ Exercer, à l’intérieur de son champ de compétences, un rôle-conseil d’expertise et de soutien auprès de la direction générale, des commissions professionnelles et de l’équipe.
- ◆ Élaborer, appliquer et évaluer des stratégies de développement professionnel.
- ◆ Accompagner différentes commissions professionnelles dans l’atteinte de leurs objectifs et participer à l’organisation des sessions de perfectionnement des commissions sous sa responsabilité.
- ◆ Collaborer aux activités du Collège des commissions professionnelles, animer au besoin, y présenter des dossiers, collaborer au Conseil général.



- ◆ Mener des consultations d'opinion auprès des membres pour cerner les intérêts et leurs préoccupations, analyser les besoins de perfectionnement de la clientèle et mettre en œuvre les projets de développement retenus.
- ◆ Superviser le travail du personnel assigné au secteur du développement professionnel.
- ◆ Assurer la gestion financière du service.
- ◆ Négocier des ententes et des contrats.
- ◆ Assurer une veille informationnelle dans son domaine d'expertise.
- ◆ Développer des partenariats en matière de développement professionnel.
- ◆ Assumer toute autre tâche que peut lui confier la direction générale.

VOTRE PROFIL

- Diplôme universitaire de premier cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans.
- Expérience pertinente de dix ans et plus, dont cinq dans un poste de gestion.
- Formation ou expérience en matière de développement des compétences de gestion et connaissance du réseau de l'éducation constituent un atout.

VOS TALENTS

- ◆ Leadership participatif et visionnaire pour votre service.
- ◆ Approche de gestion collaborative axée sur les résultats.
- ◆ Capacité à réaliser les projets avec efficacité et efficience (priorité, suivi).
- ◆ Compréhension des enjeux, principes et fonctionnement d'un environnement associatif.
- ◆ Créativité et innovation.
- ◆ Sens du partenariat.
- ◆ Excellentes habiletés relationnelles, approche client et esprit d'équipe.
- ◆ Excellente maîtrise du français.
- ◆ Forte aptitude en communication.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Cet emploi exige des déplacements occasionnels.

NOTRE OFFRE

- ◆ Excellentes conditions de travail offertes au sein d'une équipe à échelle humaine dans un très bel environnement de travail.
- ◆ Bureau unique pour chaque membre du personnel.



- ◆ Possibilité de travail en mode hybride.
- ◆ Possibilité d'horaire compressé.
- ◆ Horaire variable / horaire d'été.
- ◆ Gratuités : stationnement et gym disponible dans le Complexe

RÉMUNÉRATION

L'AQCS offre un programme complet d'avantages sociaux, conformément aux dispositions du *Règlement sur certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal*. Le salaire pour ce poste se situe entre 95 193 \$ à 126 920 \$ et correspond à la classe 9 de l'échelle de traitement applicable.

Venez briller parmi nous.

Faire parvenir votre curriculum vitæ accompagné d'une lettre motivant votre candidature en mentionnant le numéro de concours, **au plus tard le 25 octobre 2023, à 16 h 30** à :

M. Jean-François Parent
Président-directeur général
candidatures@aqcs.ca

Profil de l'AQCS

L'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) représente plus de 3 300 cadres œuvrant au sein des 72 centres de services scolaires et commissions scolaires du Québec. Ils sont le rouage essentiel du réseau scolaire québécois. Ils occupent des fonctions de conseil et d'encadrement dans les centres administratifs, les établissements scolaires ainsi que dans les centres d'éducation aux adultes et de formation professionnelle.